

Motion déposée par les représentants des enseignants du lycée Paul Hazard d'Armentières, des personnels Atoss, des élèves du lycée, des parents d'élèves

Malgré une stabilité de l'effectif au Lycée Paul Hazard, il est prévu de supprimer six postes d'enseignants à la rentrée 2011/2012 : Anglais, Espagnol, Histoire-Géographie, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences Physiques et Economie Gestion commerciale. Le calcul des moyens alloués au lycée s'effectue désormais sur la base de 35 élèves par classe. Chaque suppression entraîne un nombre d'heures supplémentaires supérieur à un poste à temps complet pour chaque matière concernée. La situation devient ingérable et contraire à la réforme des lycées, censée améliorer la qualité de l'enseignement et le suivi individuel des élèves.

A titre d'exemple, les moyens alloués pour l'espagnol ne permettent pas la mise en place de groupes de compétences à 20 élèves, ni d'utiliser les TICE comme les textes officiels le préconisent. De plus, la note de service rectoral du 1 février 2011 qui stipule que la cartographie des postes stagiaires sera maintenue l'année prochaine est inacceptable. Nous exigeons que le poste de **titulaire** en Espagnol soit maintenu.

En conséquence, nous refusons de voter le TRMD, nous demandons le maintien de tous les postes supprimés et la transformation des HSA en heures-postes.